



Permis B – AAC – Supervisée
Automatique – remise à niveau
Permis moto – scooter – 125cm3

FORMATION

Permis B – Conduite supervisée

Boîte manuelle ou automatique

Réservé aux personnes âgées de 18 ans et +

- ✓ Après une formation initiale (20 heures de conduite)
- ✓ Après un échec à l'épreuve pratique à l'examen

Pièces à fournir pour la constitution de votre dossier :

- Adresse mail + numéro de portable
- 1 code photo numérique + 2 photos traditionnelles
- 1 enveloppe format A5 affranchie à 100grs
- Photocopie recto verso de la pièce d'identité du demandeur.
- Photocopie recto verso de la pièce d'identité de la personne qui héberge le demandeur
- Justificatif de domicile daté de moins de 6 mois au nom du demandeur sinon photocopie de la carte d'identité de la personne, attestation d'hébergement et justificatif à son nom
- 1 photocopie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (J.D.C) pour les personnes jusqu'à 25 ans.
- 1 photocopie de l'A.S.S.R 2^{ème} niveau pour les personnes nées après le 31décembre 1987
- Attestation d'assurance du/des véhicules utilisés pour la conduite supervisée

21 Rue Maréchal Joffre – 56700 HENNEBONT – Tél : 02.97.36.59.09 ou 06.23.19.72.61

Mail : erwannrieux56700@gmail.com

Site internet : www.erieux.com

Siret : 828 546 150 00016 – Agrément : E1705600030

